

# DOCUMENT D'INFORMATION

## Aide aux coûts et logement abordable

La Colombie-Britannique est un endroit où il fait bon vivre, mais les coûts élevés font en sorte que de nombreuses personnes ont du mal à trouver un logement abordable. Depuis 2017, le gouvernement provincial a accordé la priorité à l'aide au coût de la vie, notamment par des réductions et des rabais sur les frais de l'assurance automobile (ICBC), l'abolition des primes du régime de services médicaux (MSP), l'expansion des programmes d'alimentation scolaire, la lutte contre la spéculation immobilière, la construction de logements abordables et des aides financières comme la prestation familiale de la Colombie-Britannique. Le budget 2025 s'appuie sur les mesures d'abordabilité du gouvernement. Il prévoit 1,1 milliard \$ sur quatre ans à compter de 2024-2025 pour s'attaquer au problème de l'accessibilité au logement et consentir un rabais ponctuel sur les tarifs d'ICBC.

### BC Builds

Introduit en 2024 avec un financement initial de 198 millions \$ sur trois ans, BC Builds est un programme visant à accélérer la construction de nouveaux logements pour les personnes à revenus moyens en Colombie-Britannique. Six projets sont en cours de construction, et onze autres seront mis en chantier en 2025-2026. Cela se traduira par près de 1400 logements locatifs pour les personnes à revenus moyens sur les territoires, entre autres, de la Nation Cowichan/Duncan, des Premières Nations de Lake Babine et de Tsawout et des villes d'Abbotsford, de Fernie, de Gibsons, de North Vancouver, de Prince Rupert et de Whistler.

Le budget 2025 poursuit sur la même lancée avec un investissement supplémentaire de 318 millions \$ sur trois ans dans le programme BC Builds. Le nouveau financement permettra de construire plus de logements et contribuera à la réalisation de l'objectif du gouvernement provincial de créer des milliers de logements locatifs de plus pour les personnes à revenus moyens.

### Taxe sur la spéculation et les logements vacants

Pour mettre davantage de logements à la disposition des gens et faire en sorte que les biens résidentiels servent réellement de résidences et non d'investissements, le budget 2025 prévoit une hausse des taux de la taxe sur la spéculation et les logements vacants. Le taux pour les propriétaires étrangers et ceux dont les revenus sont imposés pour la plupart ailleurs qu'au Canada passe de 2 % à 3 % de la valeur du bien. Pour les citoyens canadiens et les résidents permanents, le taux passe de 0,5 % à 1 %.

La hausse des taux, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026, devrait générer des revenus supplémentaires estimés à 47 millions \$ pour 2027-2028. Ces fonds seront réinvestis dans le logement dans les 59 régions où s'applique la taxe.

Il s'agit d'une mesure supplémentaire qui s'ajoute à la taxe sur la revente à court terme des biens résidentiels et à la taxe pour les acheteurs étrangers pour freiner la hausse des prix due à la spéculation.

### Aide aux personnes âgées et aux familles à faible revenu

Le budget 2025 augmente les prestations d'aide au loyer, aidant ainsi un plus grand nombre de personnes âgées et de familles à faible revenu à se loger.

De nouveaux investissements prévus au budget 2025 augmentent les prestations mensuelles et doublent presque le nombre de familles de travailleurs à revenus modiques qui sont admissibles au programme d'aide au loyer RAP. Le relèvement du seuil de revenu, qui passe de 40 000 \$ à 60 000 \$, rend près de 6000 familles admissibles au programme, contre 3200 auparavant. La prestation moyenne reçue par les familles passera de 400 \$ à 700 \$ par mois.

Jusqu'à 1600 personnes âgées de plus bénéficieront du programme d'aide au logement pour les locataires âgés SAFER, le budget 2025 faisant passer le seuil de revenu de 37 240 \$ à 40 000 \$. La prestation moyenne versée aux personnes âgées passera de 261 \$ à 337 \$, soit une augmentation de 30 %.

### **Rabais d'ICBC**

Afin d'aider les particuliers et les entreprises face aux dépenses élevées, le budget 2025 prévoit un rabais ponctuel de 110 \$. Ce rabais devrait générer des économies totales de 410 millions \$ pour les particuliers et entreprises titulaires de polices d'assurance automobile.

### **Crédit pour la taxe d'action sur le climat**

Le crédit pour la taxe d'action sur le climat continuera d'aider les Britanno-Colombiens à faible revenu tant que la taxe sur les émissions carboniques nationale reste en place. Les recettes supplémentaires générées par l'augmentation imposée par le gouvernement fédéral ce 1<sup>er</sup> avril 2025 continueront d'être reversées aux contribuables par l'intermédiaire du crédit fiscal. Le gouvernement provincial reste déterminé à éliminer cette taxe si le gouvernement fédéral abolit l'obligation de taxer les émissions carboniques pour l'ensemble du Canada.

### **Renseignements**

Ministère des Finances

Les Relations avec les médias

236 969-0744